



**Annexe 2 – vendredi 24 mai 2024**  
**Procédure d'Abandon Manifeste 12 avenue Charles de Gaulle**

Les services de la ville d'AUTUN ont procédé à l'affichage du procès-verbal provisoire d'état d'abandon manifeste au 12 avenue Charles de Gaulle, le 24 mai 2024, comme le montre les photographies ci-jointes.

Ce procès-verbal provisoire a aussi été déposé sur la borne d'affichage et le site Internet de la mairie.



Envoyé en préfecture le 28/05/2024

Reçu en préfecture le 28/05/2024

Publié le 28/05/2024



ID : 071-217100148-20240523-PV\_001\_2024-AU

